



Procès-Verbal de la séance de Conseil Municipal

du jeudi 14 septembre 2023 à 20 heures 30.

L'an deux mille vingt-trois,

Et le jeudi 14 septembre à vingt heure trente,

Le Conseil Municipal de la commune de CAVILLARGUES (Gard), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2121-7 et suivants) au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent NADAL, Maire.

Etaient présent(e)s : NADAL Laurent, GAS Joëlle, FANTON Pascale, LAVASTRE Norbert, TOLETTI Patrick, DOSE Nathalie, FRENE Éric, FRAC Valérie, MATHIEU Pierre, JALLIFFIER-ARDENT Catherine, BERTRAND Michèle.

Etaient absent(e)s excusé(e)s : PLUTINO Antoine Procuration LAVASTRE Norbert, REBOULET Franck procuration NADAL Laurent, JUSTAMOND Mireille procuration GAS Joëlle, ARNAUD Jérôme procuration FRENE Éric.

Mme BERTRAND Michelle est élue à l'unanimité secrétaire de séance par le Conseil municipal.

Ordre du Jour de la séance

- Approbation procès-verbal du 11 juillet 2023.
- Plan de financement n°2 de la maison de sante pluridisciplinaire.
- Autorisation de signature d'un bail avec Mr ARGOUD pour la location d'un local à destination médicale.
- Autorisation de travaux de rafraîchissement et d'insonorisation dans le cabinet de Mr ARGOUD pour location d'un local à destination médicale.
- Travaux éclairage public phase 2.
- Instituant l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires et complémentaires.
- Installation et maintenance d'un système de télérelève des compteurs d'eau sur l'église communale, convention entre l'agglomération du Gard Rhodanien, la commune et la SAUR.
- Projet d'extension EP – Chemin des camps et parking des écoles.
- Demande de subvention complémentaire de l'association « LA FON D'OUZIGUE ».
- Majoration de la cotisation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale.
- Recensement de la population 2024 rémunération des agents recenseurs.
- Lancement procédure adaptée travaux construction d'une MSP, d'un cabinet de kinésithérapie tout corps d'état, d'une pharmacie coque brute et fluides en attente et des aménagements extérieurs.
- Questions diverses

Après lecture du **procès-verbal du conseil municipal du 11 juillet 2023**, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

1^{ère} Délibération (D2023-043) – Plan de financement n°2 de la maison de sante pluridisciplinaire.

Le rapporteur, Mr NADAL Laurent expose la délibération au conseil municipal. Aucune remarque, ni question. **Approbation à l'unanimité.**

2^{ème} Délibération (D2023-044) – Autorisation de signature d'un bail avec Mr ARGOUD pour la location d'un local à destination médicale.

Le rapporteur, Mr NADAL Laurent expose la délibération au conseil municipal. Aucune remarque, ni question. **Approbation à l'unanimité.**

3^{ème} Délibération (D2023-045) – Autorisation de travaux de rafraîchissement et d’insonorisation dans le cabinet de Mr ARGOUD pour location d’un local à destination médicale.

Le rapporteur, Mr NADAL Laurent expose la délibération au conseil municipal. Aucune remarque, ni question. **Approbation à l’unanimité.**

4^{ème} Délibération (D2023-046) – Travaux éclairage public phase 2.

Le rapporteur, Mr NADAL Laurent expose la délibération au conseil municipal. Aucune remarque, ni question. **Approbation à l’unanimité.**

5^{ème} Délibération (D2023-047) – Instituant l’indemnité horaire pour travaux supplémentaires et complémentaires.

Le rapporteur, Mr NADAL Laurent expose la délibération au conseil municipal. Aucune remarque, ni question. **Approbation à l’unanimité.**

6^{ème} Délibération (D2023-048) – Installation et maintenance d’un système de télérelève des compteurs d’eau sur l’église communale, convention entre l’agglomération du Gard Rhodanien, la commune et la SAUR.

Le rapporteur, Mr NADAL Laurent expose la délibération au conseil municipal. Aucune remarque, ni question. **Approbation à l’unanimité.**

7^{ème} Délibération (D2023-049) - Projet d’extension EP – Chemin des camps et parking des écoles.

Le rapporteur, Mr NADAL Laurent expose la délibération au conseil municipal. Aucune remarque, ni question. **Approbation à l’unanimité**

8^{ème} Délibération (D2023-050) - Demande de subvention complémentaire de l’association « LA FON D’OUZIGUE ».

Le rapporteur, Mr NADAL Laurent expose la délibération au conseil municipal. Aucune remarque, ni question. **Approbation à l’unanimité.**

9^{ème} Délibération (D2023-051) - Majoration de la cotisation due au titre des logements meublés non affectés à l’habitation principale.

Le rapporteur, Mr NADAL Laurent expose la délibération au conseil municipal. Aucune remarque, ni question. **Approbation à l’unanimité.**

10^{ème} Délibération (D2023-052) - Recensement de la population 2024 rémunération des agents recenseurs.

Le rapporteur, Mr NADAL Laurent expose la délibération au conseil municipal. Aucune remarque, ni question. **Approbation à l’unanimité.**

11^{ème} Délibération (D2023-053) - Lancement procédure adaptée travaux construction d’une MSP, d’un cabinet de kinésithérapie tout corps d’état, d’une pharmacie coque brute et fluides en attente et des aménagements extérieurs.

Le rapporteur, Mr NADAL Laurent expose la délibération au conseil municipal. Aucune remarque, ni question. **Approbation à l’unanimité**

Pas de question diverses posées

La séance est levée à 21h30

La Secrétaire



Le maire
Laurent NADAL

